PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE H0-B0-H0V

ProLive Formation SARL
Arenberg Creative Mine
Rue Michel Rondet
59 135 Wallers Arenberg
03.59.05.54.34

2025

Durée 7 heures ou 1 jour

Public : Personnel appelé à réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones où existent des risques électriques.

Pré-requis :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Modalités d'Evaluations :

Contrôle des connaissances théoriques à l'aide d'un QCM et évaluation des savoir-faire à l'aide d'une mise en situation réelle sur site client

RCS Valenciennes 792097 305 00025

Code APE 3559 A

Enregistré auprès du préfet du Nord sous le numéro de déclaration 31590826059, ce numéro n'a pas valeur d'agrément.

OBJECTIF OPERATIONNEL

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique. Obtenir une préconisation d'Habilitation Électrique, suivant les prescriptions de la norme NF C 18-510.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéo projecteur, tableau de papier, livret stagiaire. Le stagiaire, écoute, observe, travaille à l'identique, participe aux exercices pratiques. Divers équipements de protection individuel et collectif.

CONTENU DE FORMATION

Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Donner les noms et les limites des différents domaines de tensions.

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.

Décrire le principe d'une habilitation.

Donner la définition des symboles d'habilitation.

Lister les prescriptions associées aux zones de travail.

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Nommer les acteurs concernés par les travaux.

Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail, etc.)

Mise en situation : 30 min de pratique sur un ouvrage ou une installation types. Des durées supplémentaires peuvent être proposées en fonction de l'activité, de la complexité et diversité des tâches à accomplir

www.proliveformation.fr

PRO LIVE FORMATION